

## CYCLE TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE PAIE

### En résumé

La production des bulletins de salaires et l'établissement des déclarations sociales répondent à une obligation légale. Il est fondamental d'actualiser régulièrement ses connaissances. Parcours de formation éligible au CPF avec ajout de la certification « CCE – Certificat de Compétences en entreprise Traiter la Paie » (500€) (RS5369: Consulter la fiche ici)

[Je m'inscris ICI via mon Compte Personnel de Formation \(CPF\)](#)

### Objectifs

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

Réaliser des bulletins de salaires simples, complexes et spécifiques.

Connaître les obligations déclaratives et minimiser le risque de sanction

#### » Participant

Collaborateurs d'un service Paie, Comptable ou Ressources Humaines Gestionnaires Paie débutants

#### » Pré-requis

Ce cycle ne nécessite aucun pré-requis

## Programme

Le Cycle technicien gestionnaire de paie comprend 3 modules obligatoires :

### Module 1 : Les bases de la paie Niveau I — 3 jours (21 heures)

#### Les éléments de la rémunération brute

Définir le salaire de base (horaire, forfait)

Calculer les heures supplémentaires et complémentaires

Gérer les avantages en nature, les primes diverses

#### La gestion des absences

Calculer les absences non rémunérées

La gestion des congés payés (acquisition, décompte, indemnités selon la règle du maintien de salaire ou du dixième)

La gestion des jours fériés, des jours de repos, absences diverses

#### Les cotisations sociales

Les bases et la répartition des taux salarié/employeur des cotisations sociales

La régularisation du plafond de sécurité sociale et des tranches

Comprendre les éléments nécessaires au calcul des réductions de charges

#### Les éléments de la rémunération nette

Savoir calculer le salaire net, le net à payer avant et après impôt, le net imposable pour le calcul du prélèvement à la source

Gérer les indemnités pour frais professionnels

Savoir calculer le montant des saisies sur salaire, acomptes, avances

### Module 2 : Approfondissement de la paie Niveau II : Gestion des absences indemnisées — 2 jours (14 heures)

#### La gestion des indemnités journalières de sécurité sociale selon l'absence

Les différentes formalités à établir par l'entreprise

Les conditions d'affiliation du salarié pour obtenir des indemnités

Le calcul des indemnités sécurité sociale selon l'absence

Le régime social et fiscal de ces indemnités

#### Le calcul du complément de salaire

Les conditions à remplir par le salarié

Le calcul de l'absence, des jours éventuels de carence

Les modalités de calculs pour un maintien de salaire en net ou en brut

La gestion des indemnités de prévoyance

Les conséquences sur le contrat selon la nature de l'absence

Les obligations réciproques des parties

Le calcul de l'ancienneté

Le calcul du droit à congés payés

#### Les conséquences de l'absence en cours de préavis

Les formalités et les règles d'indemnisation pour le salarié en temps partiel thérapeutique. Les particularités relatives au prélèvement à la source des indemnités journalières de sécurité sociale en cas de subrogation.

### Module 3 : Le contrôle des charges sociales — 2 jours (14 heures)

#### Comprendre et valider les éléments constituant les charges sociales d'un bulletin de paie.

Les conséquences du plafond de sécurité sociale (temps plein, temps partiel, entrée et sortie en cours de mois, forfait jours, absences)

Appréciation des taux de cotisations patronales supplémentaires

Les limites d'exonération sociale et fiscale des cotisations de retraite supplémentaire et de prévoyance

L'assiette spécifique de la CSG/CRDS et du forfait social

La gestion sociale de l'épargne salariale

#### Maîtriser le calcul des exonérations de charges

Les assiettes spécifiques de cotisations pour les apprentis et certains statuts

## CYCLE TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE PAIE

### Méthodes, moyens et suivi

#### » Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

#### » Moyens techniques

#### » Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

#### » Suivi de l'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation en cliquant ici

#### » Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.

Un conseiller formation vous répondra sous 48h.

## CYCLE TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE PAIE

### Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

### Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

### Formation en

2930€ net de taxe / personne certification non comprise

### Durée

7 jour(s)  
49 heure(s)

### Autres détails

> Éligible au CPF

> Formation certifiante